

qui fut sa marraine.

Jean-Baptiste est aux premières loges ainsi qu'un certain nombre de Charrier le neuf septembre 1717 dans l'église de Jullié pour célébrer la cérémonie et procéder à l'inhumation dans le tombeau des Charrier de son cousin Guillaume, l'abbé de Quimperlé. Les Julliatons avaient appris à apprécier ce personnage, ami dévoué de la marquise de Sévigné, qui a préféré le havre de la Roche à son abbaye bretonne pour passer la dernière étape de sa longue vie. Son frère cadet, cornette¹ dans une compagnie de cavalerie de l'empereur, est mort dans l'exercice de ses fonctions et sa sœur religieuse a fini ses jours au couvent de l'Antiquaille à Lyon. C'est pour ces raisons, que sa mère a toujours refusé qu'il soit prêtre sous peine de le déshériter. C'est pourquoi, bien qu'il soit en charge de l'abbaye de Quimperlé, il est demeuré au diaconat qu'il avait reçu de l'évêque de Quimper. Or, en dépit du respect des engagements de son fils, Antoinette Liotaud, séparée de corps de Gaspard Charrier son mari, a légué les trois-quarts de ses biens aux enfants de sa sœur ! Charles Charrier², le recteur de Pluvigner³, Jean Baptiste Charrier, le chanoine d'Ainay ainsi que le curé de Saint Jacques et le vicaire de Jullié sont aux côtés du prieur pour accompagner le saint homme décédé l'avant veille au château de la Roche. Georges Antoine de retour de Lyon pour surveiller les préparatifs des vendanges est l'hôte de tout ce beau monde et complète la palette des autographes Charrier sur le registre.

Comme nous le relaterons dans un épisode entièrement consacré à ce sujet, l'ensemble foncier du Fief tombe des mains de Georges Antoine pour finir dans l'escarcelle du prieur en 1722 après un contentieux judiciaire qui l'oppose à son neveu. A la suite de ce procès, il louera pour son compte le moulin et tous les fonds dépendants du Fief et en retirera tous les bénéfices viagers.

Il faut attendre 1726 pour que le prieuré change de mains. C'est Jean-Baptiste, le frère de Georges Antoine qui en devient le nouveau prieur. C'est lui qui loue désormais les domaines et vignobles qui en dépendent. Son oncle Jean-Baptiste avance en âge et le 22 mai 1733, alors qu'il est âgé de 89 ans, il vend ses meubles à son neveu qui est le nouveau prieur depuis sept ans. Le frère de Georges Antoine, qui signe Charrier de la Charme pour se distinguer de son oncle, fait l'acquisition de ce mobilier d'une valeur de mille deux cent livres sans qu'il soit dans son intention de soustraire cette somme de la valeur du prieuré. En effet, la mutation a bien

1 Le grade d'officier le plus bas.

2 Cousin du défunt qui finira ses jours au monastère de Saint Benoît à Lyon.

3 Pluvigner se situe en Bretagne dans le diocèse de Vannes